



Ces percepteurs de nos campagnes

La vie de nos villages s'est, au fil du temps, articulée autour de quelques institutions structurantes telles la mairie, l'école, le bureau de poste ou encore la perception. La perception c'est le service administratif où on paye ses impôts, la cantine scolaire du petit dernier, où on pouvait effectuer quelques placements en bons du trésor, où bien souvent on avait ouvert un compte courant, mais aussi le service public où le maire et les élus locaux peuvent s'adresser pour des conseils concernant les questions du ou des budgets locaux. Un maillon important dans la vie du tissu rural qui recouvre une large part de la vie du pays.

Où en est-on aujourd'hui ?

Confronté à des évolutions objectives mais aussi à des choix politiques, le réseau des postes comptables du trésor public s'est profondément modifié, dans sa structure comme dans son contenu.

La mission de tenue de comptes bancaires et d'épargne fut supprimée, anticipant les décisions et s'inscrivant dans la volonté de la commission européenne d'imposer "une concurrence libre et non faussée". Non sans conséquences d'ailleurs sur les personnes, le plus souvent âgées ou très âgées, qui, dans nos campagnes, avaient l'habitude de traiter les questions financières de leurs modestes revenus (et, le plus souvent, petites économies), chez leur percepteur en qui elles accordent « toute leur confiance ».

Ce fut là un tournant que l'on peut considérer comme décisif et qui a conduit à dévitaliser en grande partie le réseau rural.

De leur côté les modalités de paie-

ment ont profondément évolué, les règlements en espèces sont plus rares, bien plus rares, et il y a moins d'attente au guichet les jours d'échéances pour le règlement de son impôt sur le revenu ou des impôts locaux.

Alors est posée la question du maintien de ces services, certes de proximité, mais qui disposent d'un effectif réduit, voire très réduit – près d'un millier de postes comptables ont moins de trois agents – qui sont considérés comme n'étant « plus rentables », et, nouvel argument de la Direction Générale de la Comptabilité Publique qui tente ainsi de retourner l'attachement à l'efficacité du service public, n'ayant « pas une taille suffisante » pour assurer un service de qualité.

Des reculs considérables

Et, derrière ce type d'argument, pas toujours très convaincant, mais surtout derrière la recherche d'économies budgétaires dans une approche strictement comptable, ignorant la prise en compte des réalités et des

besoins, la « réforme du réseau » a pris son essor. Il n'y a plus que quelque 3 300 trésoreries (chiffre 2004) alors qu'elles étaient 3 800 en 2000, et 4 109. en 1990. Une réduction globale des implantations administratives du Trésor Public de 20 % en 15 ans ! Et les objectifs sont d'accélérer encore ce processus appelé à accompagner les 2 740 suppressions d'emplois d'ores et déjà programmées pour la période 2005-2008.

Pour rapporter les effets de telles orientations à la réalité de l'impact sur les zones rurales il faut prendre en compte que ces chiffres sont des soldes (parallèlement il a fallu répondre – même de manière très limitée – à des urgences liées à l'urbanisation de certaines zones) et que les suppressions de postes comptables en milieu rural sont en conséquence plus importantes que ne le font apparaître les chiffres bruts.

Prendre en compte également que les mêmes politiques produisant les mêmes effets, bien souvent c'est le bureau de poste, la subdivision de l'équipement au chef lieu de canton, et parfois d'autres implantations de l'administration publique, dont l'école ou telle ou telle classe, qui ont dans le même temps disparu.

Avec des conséquences lourdes sur la vie, dans certains cas on peut parler de survie, de nombreux villages.

Face à la violence de l'offensive « une certaine résignation » n'est pas absente comme le souligne Aline, perceptrice dans un département du centre, constatant que – alors que la question du relogement de la trésorerie est posée – le maire de la commune s'interroge sur l'opportunité d'investir dans ce sens

alors qu'il n'a « aucune certitude sur le maintien du poste au-delà de cinq ans. ». Et pourtant nous sommes dans le cas d'« un poste qui couvre tout le nord-est du département ! », avec 8 agents, une importante fréquentation au guichet et qui gère 16 communes et 85 comptes de gestion ! C'est donc dire si les interrogations face à la portée de la politique gouvernementale en la matière sont importantes.

Résistance et reconquête

Mais la résistance existe aussi. Et il n'est pas étonnant dans une telle situation que se multiplient parmi les élus locaux, les populations, les mouvements d'opposition à la suppression des perceptions (comme d'autres services publics). C'est de la vie au pays qu'il s'agit.

Personne n'est dupe ni des pseudos consultations des élus locaux préalablement à la fermeture de sites, consultations de pure forme portant sur des projets déjà validées par les préfets. Personne non plus (ou pas grand monde) n'est abusé par la présentation d'alternatives (permanences, antennes...) qui ne sont que des coquilles vides, qui plus est souvent à l'avenir très incertain.

Certes cette opposition n'est ni générale ni linéaire mais c'est bien une réalité que vient – de manière plus large - de confirmer la création - à partir des zones rurales et de la manifestation de Guéret - du mouvement de défense des services publics qui aujourd'hui prend de l'ampleur tant il est vrai que cette question est posée partout.

Car ces perceptions rurales répondent à un vrai besoin en termes de service public. Michel qui vient d'une petite perception rurale et qui est actuellement receveur percepteur dans un poste un peu plus important, souligne combien la proximité permet une « approche plus humaine des missions » ajoutant que cela est aussi source d'« une plus grande efficacité », y compris dans le recouvrement de l'impôt. « La proximité en zone rurale nous per-

met de travailler dans la dentelle » abonde Didier comptable dans le sud ouest qui relève l'importance de pouvoir bien connaître les gens, de pouvoir recevoir tous ceux qui se présentent et de faire en sorte « que chaque contribuable sache et constate qu'il compte pour un ».

Et les élus locaux sont également très sensibles à ce type de rapports. Aline relève que dans son secteur, ce sont les disponibilités du percepteur qui sont déterminantes pour fixer les dates des réunions du conseil consacrées au vote du budget. Et Didier



Protestation contre la suppression du poste : la porte de la perception murée.

d'ajouter que « c'est dans ces rapports étroits que l'on peut entretenir avec les élus que le rôle de conseil prend tout son sens ».

Mais les reconcentrations des sites supprimés sur un seul poste dans le cadre des restructurations en cours conduisent à un service qui se dégrade alerte Michel. Citant l'exemple de sa trésorerie constituée à partir de la suppression de 3 perceptions rurales il montre que cela a conduit à faire « un monstre » avec la gestion de 29 communes, 3 communautés de com-

munes, un hôpital...120 compte de gestion ! « Impossible d'aller à toutes les réunions budgétaires dans de telles conditions » conclut-il, « y compris en faisant du non-stop, samedis inclus, durant le mois de mars ».

Lorsqu'ils sont interrogés sur la viabilité de ces petites trésoreries rurales ils sont unanimes pour répondre par l'affirmative. Didier résume : « oui c'est viable ! Tout dépend de ce qu'on veut. Si on estime que la mission du service public c'est de laisser personne sur la touche, alors c'est indispensable, c'est le service public qui doit s'adapter aux réalités, aux diversités, et c'est viable. Si on ne veut fonctionner que pour 80% de la population en ignorant les 20% restant, alors là c'est autre chose... ».

Concernant l'avenir immédiat nos percepteurs se déclarent plutôt dubitatifs sur les projets de « compétences croisées » entre les services du Trésor Public et de la DGI qui pour Aline « se pratiquent déjà dans une certaine mesure » en ce qui concerne sa trésorerie, mais qui pour Michel vont soulever « des questions d'accueil dans de nombreux postes, cette mission ayant de fait reculé et l'espace public été réduit en conséquence ».

En conclusion, et au-delà de mesures d'aménagement qui ne sauraient faire prendre pour des progrès ce qui demeure l'accompagnement des reculs du service public, c'est bien sur le fond que les questions du devenir du réseau du trésor public doivent être posées, avec des réponses qui incontestablement passent par sa proximité de l'utilisateur ... y compris dans la France rurale.

Il en va bien sûr de la qualité du service public rendu, de l'égalité de traitement des citoyens mais aussi, compte tenu de la nature des missions, il en va aussi de la vie dans les zones rurales, de la lutte contre la désertification de vastes territoires, de la reconquête d'un aménagement harmonieux du territoire.